



Le pouvoir salvateur de la musique

« La musique a un pouvoir de guérison. Elle a la capacité de sortir les gens d'eux-mêmes pendant quelques heures. » Elton John

ATELIERS MUSICAUX SAISON 2021 / 2022

Nous avons le plaisir de vous présenter notre brochure d'ateliers musicaux pour la saison 2021/2022.

La reprise des activités musicales est une nécessité essentielle pour le bien-être des enfants. De ce contexte fort particulier émerge le constat que la musique semble plus importante que jamais, et que la culture est un droit et un bien nécessaire dans le parcours éducatif des jeunes. Faire de la musique est un acte de partage, un acte qui n'offre pas seulement des notes, mais qui permet un compagnonnage, un élan de solidarité, une réflexion citoyenne, une connexion à travers les émotions générées par les sons.

Nos priorités:

- Garantir la santé et le bien-être de tous en répondant du mieux possible aux défis sanitaires qui se présentent à nous.
- Procurer un sentiment de sécurité et d'apaisement aussi bien auprès des jeunes que des adultes.

Pour cela, les Jeunesses Musicales ont d'une part adapté leurs ateliers afin de sécuriser les contacts entre les personnes et avec le matériel nécessaire, sans toutefois perdre leur dimension conviviale et spontanée, et d'autre part imaginé toute une série de rituels musicaux destinés à accompagner les règles de sécurité en classe de façon ludique, harmonieuse et non-contraignante.

Nos collaborateurs bénéficient d'un encadrement et d'une formation continue afin de s'adapter au mieux aux nouvelles normes et façons de fonctionner. Il est évident que nous restons continuellement en contact avec les autorités compétentes afin de mettre en place les meilleurs plans de prévention possibles.

ATELIERS MUSICAUX À L'ECOLE

Les JM de Bruxelles sont une association qui a pour but de faire découvrir et pratiquer la musique à un jeune public.

Les ateliers musicaux que nous proposons dans les écoles permettent aux élèves de s'éveiller, de s'impliquer, de s'exprimer et de créer par la musique.

Ils sont aussi l'occasion de découvrir les diversités de cultures et de styles musicaux pour s'ouvrir, s'enrichir et mieux vivre ensemble.

Basés sur la confiance et la coopération avec les élèves, les enseignant.e.s et l'équipe éducative, ils répondent en bonne partie aux objectifs du PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique).

Nous vous proposons quatre types d'ateliers :

les Ateliers Musicaux, les Ateliers Musicaux thématiques, les Ateliers Musicaux parascolaires, et les Journées Musicales (concert et ateliers musicaux).

ATELIERS MUSICAUX

ATELIERS MUSICAUX THEMATIQUES

ATELIERS MUSICAUX PARASCOLAIRES

JOURNEES MUSICALES

ATELIERS MUSICAUX

Ludiques et créatifs, les ateliers musicaux permettent d'éveiller les enfants au monde sensible et sonore qui les entoure. C'est l'occasion d'apprendre à écouter : la musique, les sonorités, soi et les autres, et par cela, de développer des liens de qualité pour vivre ensemble.

Les enfants et leur enseignant.e sont invité.e.s à s'impliquer individuellement et collectivement. Pour développer la psychomotricité, le langage, la mémoire, le sens de l'espace, différentes activités sont proposées telles que des chants, des danses, des rythmes, des écoutes musicales actives, des jeux avec des petits instruments de percussion et la découverte de différents styles musicaux.

Adaptés à l'âge et aux besoins des enfants et des enseignant.e.s, ces ateliers rencontrent également une bonne partie des objectifs du PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique).

Basés sur la confiance et la coopération de chacun.e, ils permettent de découvrir, d'expérimenter et de pratiquer la musique dans sa richesse et sa diversité.

Nous vous recommandons un cycle annuel, sinon, un ou des cycles de 9 séances.



ATELIERS MUSICAUX THEMATIQUES

MUSIQUE ET RYTHME

L'apprentissage des polyrythmies est idéal pour développer la psychomotricité, la créativité et le jeu collectif dans une ambiance décontractée. L'atelier rythme rassemble de nombreuses pratiques musicales :

- 1. Percussions
- 2. Percussions corporelles
- 3. Boomwhackers (grands tubes colorés)
- 4. Cupsongs

Les instruments peuvent être improvisés et parfois créés en classe. Les ateliers sont donnés par cycle de 9 séances minimum.

CHANT ET CREATION DE CHANSONS

Le chant collectif est une source de plaisir et peut également constituer un véritable outil d'apprentissage, de bien-être et de mieux vivre ensemble. Nos ateliers autour du chant sont proposés en trois formules axées sur des approches différentes :

Chant (à partir de 9 séances) Chorale annuelle et thématique Création de chanson (9 séances minimum)

DECOUVERTE D'UNE CULTURE MUSICALE

Marqueur d'identité culturelle, la musique facilite la découverte d'autres modes de vie, d'autres modes de pensée. Cet atelier offre un véritable voyage, à la rencontre de la diversité artistique qui nous entoure et des pratiques sonores et musicales des pays ou régions visités.

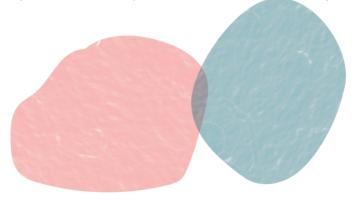
Cycle de 6 séances par thème (Japon, Régions d'Afrique, d'Amérique du Sud, Belgique, Bretagne, ...)

MUSIQUES URBAINES

Donnés par des artistes reconnu.e.s, ces ateliers sont une véritable immersion dans la musique urbaine à travers l'écriture de textes, la danse, le rythme, et la parole. Quatre disciplines sont proposées

- · Rap et slam
- Danses urbaines
- Beatbox
- ElectroDJ

Vous avez alors deux parcours possibles: Découverte et pratique d'une discipline (3 x 2 séances) Cycle urbain (choix de trois disciplines, chacune en 3 x 2 séances)



ATELIERS MUSICAUX PARASCOLAIRES

Pris en cycles annuels, nos ateliers musicaux parascolaires offrent une chance unique à vos élèves de stimuler leur fibre musicale après les heures de classe! Les thématiques abordées par les animateurs tout au long de l'année sont multiples et variées : chansons, rythmes, découverte d'instruments, tour du monde en musique, exploitation musicale des événements festifs rythmant le calendrier saisonnier

JOURNEES MUSICALES

Une journée musicale est un événement culturel intense et festif, mêlant concert et ateliers musicaux.

Les deux activités sont organisées sur une journée complète pour plusieurs classes, les ateliers étant généralement dispensés en amont des concerts (le matin) afin de favoriser l'écoute des élèves et de développer leur sens critique avant le concert, qui se tient alors l'aprèsmidi.

Choisissez le concert dans notre catalogue des Tournées, reprenant tous les artistes de notre programmation 2021-2022

LES JM ORGANISENT ÉGALEMENT DE NOMBREUX CONCERTS DANS DES ÉCOLES ET DANS DES LIEUX CULTURELS (SORTIES SCOLAIRES)

CONCERTS

Vous avez envie de programmer un concert au sein de votre établissement?

Découvrez notre sélection d'artistes sur <u>www.jeunessesmusicales.</u> be/programmation

Vous pouvez nous contacter

- par mail à imbxl@jeunessesmusicales.be
- par téléphone au 02 897 01 70

SORTIES SCOLAIRES

Les JM de Bruxelles organisent en partenariat avec d'autres opérateurs culturels des concerts donnés par les artistes de notre sélection à destination des écoles.

Ces concerts ont lieu à Flagey, au Petit Théâtre Mercelis et au Musée Charlier.

Découvrez le programme de ces s<mark>orties scolaires sur la page «Sorties</mark> scolaires»

Pour organiser ces sorties scolaires, vous pouvez nous contacter

- par mail à jmbxl@jeunessesmusicales.be
- par téléphone au 02 897 01 70

ORGANISER DES ATELIERS MUSICAUX DANS VOTRE ECOLE

TARIFS

Chaque atelier musical dure 50 minutes et coûte 59 euros.

Pour toute commande effectuée avant le 15 septembre, nous vous proposons une réduction de 10 %.

Un tarif réduit de 55 euros est appliqué à partir de la 16e séance par classe.

Ces deux réductions ne sont pas cumulables.

MARCHE À SUIVRE

Vous pouvez nous contacter par mail à jmbxl@jeunessesmusicales.be ou par téléphone au 02 897 01 70.

- Vous complétez le formulaire en ligne sur la page <u>Pré-commande</u>.
- Nous vous contactons ensuite pour organiser les horaires.
- Après réception de votre bon de commande et l'organisation des horaires, nous vous enverrons un contrat à lire et à nous renvoyer signé pour accord.
- Un acompte vous sera demandé avant notre première intervention en classe. La facturation se fera ensuite mensuellement, l'acompte sera déduit lors du solde de nos animations dans votre établissement. Les paiements s'effectuent uniquement par virement en mentionnant la communication structurée reprise sur nos factures.

LE JOUR DES ANIMATIONS

La présence de l'enseignant est requise et sa participation est souhaitée. Par la même occasion, il est sensibilisé à la démarche poursuivie et est à même de la prolonger.

- Chaque atelier est proposé pour une classe de 25 enfants maximum (20 pour les accueil-M1).
- L'atelier se déroule dans un local adéquat et permettant des déplacements avec les enfants.
- Si aucune précision quant à l'indisponibilité des enfants n'est communiquée (piscine, gym, sorties,...), les dates d'animations prévues dans le contrat ne pourront être reportées que dans la mesure des disponibilités de l'animateur.
- Les éventuelles annulations non communiquées dans les temps impartis feront l'objet d'une facturation pour les animations concernées.

